

CLASSIFICATION DE NICE - 12^e édition, version 2024

Classe 25

Vêtements, articles chaussants, chapellerie.

Note explicative

La classe 25 comprend essentiellement les articles d'habillement pour êtres humains.

Cette classe comprend notamment :

- les parties de vêtements, d'articles chaussants et d'articles de chapellerie, par exemple : les manchettes, les poches, les doublures confectionnées, les talons et talonnettes, les visières de casquettes, les carcasses de chapeaux;
- les vêtements et articles chaussants de sport, par exemple : les gants de ski, les débardeurs de sport, l'habillement pour cyclistes, les tenues de judo et de karaté, les chaussures de football, les chaussures de gymnastique, les chaussures de ski;
- les costumes de mascarade;
- les vêtements en papier, les chapeaux en papier en tant qu'articles d'habillement;
- les bavoirs non en papier;
- les pochettes (habillement);
- les chancelières non chauffées électriquement.

Cette classe ne comprend pas notamment :

- les petits articles de quincaillerie utilisés en cordonnerie, par exemple : les chevilles et bonbouts de cordonnerie métalliques (cl. 6) et non métalliques (cl. 20) ainsi que les accessoires de mercerie et les fermetures pour articles d'habillement, par exemple : les fermoirs, les boucles, les fermetures à glissière, les rubans, les rubans de chapeau, les articles de passementerie pour la chapellerie et pour chaussures (cl. 26);
- certains articles d'habillement spéciaux, par exemple : les casques de protection, y compris pour le sport (cl. 9), les vêtements pour la protection contre le feu (cl. 9), les vêtements spéciaux pour salles d'opération (cl. 10), les chaussures orthopédiques (cl. 10) ainsi que les vêtements et articles chaussants essentiels à la pratique de certains sports, par exemple : les gants de base-ball, les gants de boxe, les patins à glace (cl. 28);
- les vêtements chauffés électriquement (cl. 11);
- les chancelières chauffées électriquement (cl. 11), les chancelières conçues pour poussettes et landaus (cl. 12);
- les bavoirs en papier (cl. 16);
- les mouchoirs de poche en papier (cl. 16) et en matières textiles (cl. 24);
- les vêtements pour animaux (cl. 18);
- les masques de carnaval (cl. 28);
- les vêtements de poupées (cl. 28);
- les chapeaux de cotillon en papier (cl. 28).

N° de base	Indication
250001	antidérapants pour articles chaussants
250003	articles chaussants*
250186	articles de chapellerie
250174	aubes
250148	bandanas [foulards]
250142	bandeaux pour la tête [habillement]
250006	bas

CLASSIFICATION DE NICE - 12^e édition, version 2024

250007	bas absorbant la transpiration
250182	bavoirs à manches non en papier
250128	bavoirs non en papier / bavettes non en papier
250009	bérets
250010	blouses
250011	boas [tours de cou]
250147	body [vêtements de dessous]
250013	bonneterie
250124	bonnets de bain
250158	bonnets de douche
250141	bottes de sport*
250014	bottes*
250175	bottines
250016	bouts pour articles chaussants
250018	bretelles
250202	bretelles de soutiens-gorge
250021	cache-cols / cache-nez
250022	cache-corset
250201	cache-tétons en tant que sous-vêtements
250023	caleçons [courts]
250125	caleçons de bain
250024	calottes
250025	camisoles
250177	capas de coiffure
250027	capuchons [vêtements]
250028	carcasses de chapeaux
250012	casquettes
250031	ceintures [habillement]
250160	ceintures porte-monnaie [habillement]
250070	ceintures-écharpes / écharpes cérémoniales
250032	châles

CLASSIFICATION DE NICE - 12^e édition, version 2024

250133	chancelières non chauffées électriquement
250034	chandails / pull-overs
250046	chapeaux
250162	chapeaux en papier [habillement]
250035	chasubles
250036	chaussettes
250176	chaussettes absorbant la transpiration
250005	chaussons de bain
250075	chaussures de football
250085	chaussures de gymnastique
250105	chaussures de plage
250145	chaussures de ski
250132	chaussures de sport*
250130	chaussures*
250042	chemises
250044	chemisettes
250051	collants
250020	cols
250146	combinaisons [vêtements de dessous]
250053	combinaisons [vêtements]
250055	corselets
250078	corsets [vêtements de dessous]
250056	costumes
250153	costumes de mascarade
250104	costumes de plage
250059	couvre-oreilles [habillement]
250195	couvre-visages [vêtements] non à usage médical ou hygiénique / masques pour le visage [vêtements] non à usage médical ou hygiénique
250134	crampons de chaussures de football
250060	cravates
250063	culottes

CLASSIFICATION DE NICE - 12^e édition, version 2024

250171	culottes [sous-vêtements]
250058	culottes pour bébés
250172	débardeurs de sport
250015	demi-bottes
250193	demi-guêtres
250017	dessous-de-bras
250068	doublures confectionnées [parties de vêtements]
250061	empeignes pour articles chaussants
250072	empiècements de chemises
250073	espadrilles
250074	étoles [fourrures]
250050	faux-cols
250048	ferrures pour articles chaussants
250191	fichus
250037	fixe-chaussettes / supports-chaussettes
250069	foulards / écharpes
250049	fourrures [vêtements]
250077	gabardines [vêtements]
250079	gaines [sous-vêtements]
250080	galoches
250067	gants [habillement]
250197	gants de conduite
250196	gants de cyclisme
250167	gants de ski
250194	gants thermiques pour dispositifs à écran tactile
250082	gilets
250062	guêtres
250084	guimpes [vêtements]
250002	habillement pour automobilistes
250065	habillement pour cyclistes
250199	hanbok

CLASSIFICATION DE NICE - 12^e édition, version 2024

250076	hauts-de-forme
250088	jambières
250039	jarretelles
250038	jarretières
250089	jerseys [vêtements]
250090	jupes
250164	jupes-shorts
250144	jupons
250180	justaucorps
250181	kimonos
250157	lavallières
250092	layettes
250168	leggings [pantalons]
250093	livrées
250126	maillots de bain / costumes de bain
250094	maillots de sport
250189	maillots protecteurs [rashguards]
250095	manchettes [habillement]
250097	manchons [habillement]
250098	manipules [liturgie]
250086	manteaux
250152	mantilles
250163	masques pour dormir
250099	mitaines
250100	mitres [habillement]
250187	moufles
250064	pantalons
250101	pantoufles / chaussons
250115	pardessus / paletots / surtouts [vêtements]
250143	parkas
250033	peignoirs / robes de chambre

CLASSIFICATION DE NICE - 12^e édition, version 2024

250127	peignoirs de bain
250102	pèlerines
250103	pelisses
250043	plastrons de chemises
250106	poches de vêtements
250161	pochettes [habillement]
250165	ponchos
250185	protège-talons pour chaussures
250108	pyjamas
250109	robes
250169	robes-chasubles
250110	sabots [chaussures]
250111	sandales
250004	sandales de bain
250154	saris
250166	sarongs
250041	semelles intérieures
250129	semelles pour articles chaussants
250112	slips
250083	sous-pieds
250026	sous-vêtements / dessous [sous-vêtements]
250054	sous-vêtements absorbant la transpiration
250114	soutiens-gorge
250192	soutiens-gorge adhésifs
250096	tabliers [vêtements]
250116	talonnettes pour articles chaussants
250008	talonnettes pour les bas
250131	talons
250155	tee-shirts
250179	tenues de judo
250178	tenues de karaté

CLASSIFICATION DE NICE - 12^e édition, version 2024

250040	tiges de bottes
250117	toges
250118	trépointes pour articles chaussants
250071	tricots [vêtements]
250156	turbans
250119	uniformes
250173	valenki [bottes en feutre]
250120	vareuses
250121	vestes
250159	vestes de pêcheurs
250200	vêtements authentifiés par des jetons non fongibles [NFT]
250184	vêtements brodés
250057	vêtements confectionnés
250183	vêtements contenant des substances amincissantes
250066	vêtements de dessus
250149	vêtements de gymnastique
250198	vêtements de sport incorporant des capteurs numériques
250151	vêtements en cuir
250150	vêtements en imitations du cuir
250188	vêtements en latex
250122	vêtements en papier
250087	vêtements imperméables
250190	vêtements intégrant des DEL
250045	vêtements* / articles d'habillement* / habits*
250030	visières de casquettes
250170	visières en tant que coiffures
250123	voiles [vêtements] / voilettes